

COMPTE-RENDU
Du
CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 27 Janvier 2009

Sous la présidence de Monsieur Le Maire : Denis GUILLERMARD

Présents :

Mesdames BEAUJEAN Françoise, BERNARD Mireille, CURTIL Claudine, DIEZ Evelyne, LAUDE Catherine, PERRIER Lysiane

Messieurs : GIRERD René, GROS Gilles, LEVEQUE Jean Marc, MOLTER François, PEREIRA Thierry, RUBAUD Pierre

Excusés ou absents : Messieurs DAMIAN-TISSOT Patrick et RIGOTTIER-GOIS Denis

Secrétaire de séance : M. François MOLTER

Intervention préalable :

Présentation du bilan 2008 de la bibliothèque par la responsable Mme LARIVE Corinne :

La bibliothèque comprend 5220 ouvrages pour 336 adhérents constitués principalement de familles avec une majorité de femmes.

Le plus fort des fréquentations se fait le mercredi et le samedi avec une progression significative depuis sa mise en place de la permanence du jeudi.

Pour 2008 les recettes représentent 1.991,00 € et les dépenses 4.550,00 € dont 3.500,00 € pour 294 livres achetés et 550,00 € pour les journaux périodiques.

Il est à souligner que l'équipe est essentiellement constituée de bénévoles.

Pour conclure, la bibliothèque est un élément primordial au développement de la culture sur la commune de Novalaise, et pour cela, il est nécessaire de diversifier l'offre, d'animer la bibliothèque, de faciliter les accès, d'améliorer la formation des bénévoles et de renforcer l'équipe.

ORDRE DU JOUR

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX DES
17 DECEMBRE 2008 ET 16 JANVIER 2009**

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DES COMMISSIONS.

Signalétique :

La commission travaille avec la société Envergure (Mr Antoine), notre bureau d'études, pour la réalisation du projet. Une visite est programmée pour le découpage des voies, avec pour objectif, de le clôturer fin février.

Aménagement du rond-point :

La commission a validé l'implantation en demi-cercle d'arbustes à mi-hauteur aux abords du rond-point à l'entrée de Novalaise. Un appel d'offres auprès de M. COURTOIS Philippe, de M. NOVEL-GODET François (pour l'aménagement paysager du carrefour) et M. FRANCOIS Thierry (pour la fourniture des fleurs) va être lancé. La réalisation est prévue sur le 1^{er} semestre 2009.

Le projet de la porte et du bassin sur le rond-point fera l'objet d'une présentation et exécution courant septembre-octobre 2009.

Communication :

M. René GIRERD évoque le problème de la reprise de l'organisation des Estivales, la disponibilité des membres de la commission ne permet pas sa gestion. M. Gilles GROS propose que l'organisation soit transférée à des personnes extérieures, cette piste reste à explorer. Denis GUILLERMARD verra Christiane BELLEMIN pour savoir si elle souhaite s'en occuper.

Consécutivement à la présentation des vœux du Maire, M. Denis GUILLERMARD souhaite revoir le mode opératoire de la communication, notamment au niveau des commerçants. Une réflexion devra être menée pour une meilleure efficacité.

M. René GIRERD propose la mise en place d'un panneau d'information pour les associations afin d'éviter les affichages sauvages, Monsieur le Maire approuve et retient l'idée d'une implantation dans l'angle du parc devant la Mairie. Le choix du type de panneau et le mode de fonctionnement restent à définir.

Groupe scolaire :

Présentation par M. René GIRERD d'un projet d'attribution des pièces aux différents postulants:

- | | |
|--------------------------------|--|
| Au RDC : | Conserver la salle polyvalente (salle de réunions et autres)
Salle juxtant : Ecole de Musique.
L'ancienne cantine et garderie : Mini-Crèche |
| 1^{er} ETAGE : | A droite en entrant : pour l'AEL : 1 bureau + 2 salles de classe, la troisième restant à définir
A gauche en entrant : pour la Bibliothèque les 2 salles au fond du couloir.
La première salle à gauche en entrant + le petit bureau dans le hall : pour l'ADMR, éventuellement
Ancienne BCD devient une salle d'accueil et de réunion. |
| 2^{ème} ETAGE : | Ancienne Bibliothèque : pour les associations + une salle supplémentaire pour l'Ecole de Musique. |

Mme Catherine LAUDE attire l'attention sur deux choses :

- Qu'il faut prévoir une projection dans cinq ans, et conserver des surfaces disponibles pour les associations susceptibles de s'agrandir.
- Que le changement de destination des locaux peut engendrer des problèmes de mise en conformité.

M. René GIRERD rappelle qu'une visite est programmée le 31/01/09 à 10H00 avec l'AEL et les associations, et que la présence d'un maximum de conseillers est souhaitable. La surface actuelle dont bénéficie l'AEL à la grange de l'Epine est ~ 166 m²

Monsieur le Maire rappelle que la commune entend garder l'entière maîtrise de la gestion de ce bâtiment, et qu'il convient, dans un premier temps de déterminer les affectations selon les besoins qui seront formulés par les uns et les autres. Les modalités d'attribution et de fonctionnement seront à définir ultérieurement.

Conseil Municipal Jeunes :

Le premier Conseil Municipal Jeunes est programmé pour le 25/02/2009 à 18H00, Monsieur le Maire adressera les convocations. Le Conseil Municipal (Adultes) sera avancé de 20H00 à 19H00 pour que les jeunes puissent assister à l'introduction.

Les référents du Conseil Municipal Jeunes sont : Mme Evelyne DIEZ et M. François MOLTER.

PROJET DE COMMISSIONS.

Commission spéciale pour la rénovation intérieure de l'église :

Monsieur le Maire propose la constitution d'une commission spéciale devant la nécessité d'une réfection sur l'aménagement intérieur de l'église.

Elle sera constituée de membres du conseil :

Monsieur le Maire

Mme DIEZ Evelyne

M. GROS Gilles

M. GIRERD René

Et d'une commission extra Municipale.

Denis GUILLERMARD prendra contact avec chacun des intervenants pressentis.

Commission Pédibus

Monsieur le Maire rappelle que devant les problèmes de sécurité que génère la dépose des enfants à l'école, la solution du PEDIBUS reste la plus adéquate.

Dans le cadre de l'intégration de l'école élémentaire dans les nouveaux bâtiments, un projet de PEDIBUS est en cours, il permettra aux enfants de rejoindre la nouvelle école élémentaire à partir du parking de la salle polyvalente sur une distance de 150 mètres.

En concertation avec les directeurs de l'école élémentaire et maternelle, d'autres possibilités sont envisagées et notamment du côté des terrains de foot, cela nécessiterait l'aménagement d'un chemin piétonnier de 80 mètres.

Une réunion est prévue pour faire avancer le projet, Mme PERRIER Lysiane représentera les membres du conseil avec Monsieur le Maire.

Commission spéciale pour les 700 ans du marché.

Concernant les 700 ans du marché de Novalaise, il est nécessaire que les commissions culture, association et marché se réunissent après les vacances de février afin de déterminer la date à retenir ainsi que les moyens à mettre en œuvre. Une première réunion aura lieu le 27 février à 18 H30 en mairie.

- Commission Placette paysagère de l'EHPAD.

Dans le cadre du projet de l'EHPAD, Monsieur le Maire souhaite un groupe de réflexion sur l'aménagement des abords. Chacun des acteurs du projet (mairie – OPAC – CCLA –architecte) se doivent d'être partie prenante. Monsieur le Maire a fait un courrier à la CCLA dans ce sens.

FINANCES

Modification du nombre d'heures d'un adjoint technique – 2^{ème} classe -

Nous avons résilié le Contrat avec l'entreprise chargée du ménage de la Mairie. Or, au cours de l'entretien annuel avec M. le Maire, Mme OISEL a souhaité bénéficier de plus d'heures de travail. De ce fait, nous lui avons proposé de compléter son horaire à dater du 1^{er} Février 2009 pour l'entretien de la Mairie, lequel horaire va passer de 21 h à 30 heures hebdomadaire. Le Centre de Gestion a inscrit cette demande à sa prochaine réunion du 26 février 2009..

Approbation du conseil à l'unanimité, pour l'augmentation hebdomadaire de 21h à 30h de Madame OISEL.

Indemnité de conseil du Receveur Municipal -

Monsieur le receveur nous fait suivre pour mandatement, le décompte de l'indemnité due pour l'année 2008.

Le Conseil Municipal valide cette indemnité.

Débat d'orientations budgétaires – M 14 –

Présentation par Denis GUILLERMARD d'une liste provisoire de travaux d'investissement et de fonctionnement pour le prochain budget 2009 et invite les Responsables des Commissions à communiquer leur Budget prévisionnel. Plusieurs réunions sont prévues pour construire le BP 2009.

M. René GIRERD donne une première ébauche du budget des commissions (subventions aux associations) dont il a la charge.

BATIMENTS

Contrat de maintenance des chaufferies des bâtiments communaux -

Contrat de maintenance de l'ascenseur de la mairie

Les organismes chargés de la maintenance ont été contactés pour une remise "à plat" de ces anciens contrats. Les chaufferies sont confiées depuis plusieurs années à l'entreprise BUGEY CONFORT et les termes des contrats pour chacune des chaufferies sont tous obsolètes !

Quant à la maintenance de l'ascenseur (neuf puisqu'il a tout juste 3 ans), le coût de 750 Euros trimestriels nous semble tout à fait prohibitif et sans rapport avec le travail effectué (soit env. 30 mn par mois !). Le contrat a été résilié.

Le Conseil Municipal prend note et approuve.

Contrat de gaz des bâtiments communaux –

Les prix ont été revus à la baisse après une demande insistante de Monsieur le Maire qui au cours d'un entretien téléphonique a fait remarquer à chacun des interlocuteurs concernés (TOTAL GAZ, PRIMAGAZ) que ces prix comparables à ceux pratiqués pour les particuliers n'étaient pas compatibles avec les quantités livrées sur la Commune. Denis GUILLERMARD a obtenu environ 15% de remise !

Le Conseil Municipal prend note et approuve.

Compte-rendu des travaux communaux -

Denis GUILLERMARD fait le compte-rendu des travaux Mairie Poste et du Groupe Scolaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement des travaux, les chantiers progressent bien à l'exception du bâtiment de la poste, (retard sur la partie plomberie et chauffage).

URBANISME –

D.I.A. (Déclaration d'Intention d'Aliéner) :

Scp ARMAND et BENAT Le Bourg A 1591 – 1255 (234 m²)

Etat sur demandes de permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme

PC : MOLETTA Renatto Barbollion Modificatif
CU : LACOSTE Gérard Les Richards CU opérationnel (2 habitations)

Le Conseil Municipal n'émet aucune réserve.

VOIRIE & RESEAUX

Déneigement / Fauchage – élagage : tarif pour 2008-2009 –

Le tarif pour le **déneigement**, est fixé chaque année selon le prix pratiqué par le Conseil Général pour les routes départementales. Monsieur le Maire propose de maintenir cette pratique pour la saison 2008-2009 et de revoir les contrats avec chaque intervenant, pour 2010.

Pour le **Fauchage et l'Elagage**, Monsieur le Maire propose de fixer le coût horaire à 50 Euros sachant que le prix pratiqué la saison précédent était de 48 Euros. Dans ce cas également, le contrat sera revu avec le prestataire, pour 2010.

Le Conseil Municipal valide par délibération à l'unanimité.

Devis pour petit matériel – P. RUBAUD

Pour compléter le petit outillage mis à la disposition de nos agents, il serait utile de prévoir l'achat d'une débroussailleuse, d'un souffleur et d'une brouette dont nous ne possédons qu'un seul exemplaire ce qui limite les interventions.

Accord de principe du conseil, M. Pierre RUBAUD se charge de nous communiquer plusieurs devis.

PLAGES

Procédure de mise en délégation des parcs de détente et délégation pour la petite restauration -

L'exploitation des plages était confiée par délégation de service public depuis 2006 et renouvelée jusqu'à la dernière saison en 2008. Cette méthode de gestion a donné satisfaction depuis son instauration puisqu'elle permet à la Commune d'être rémunérée pour la mise "à disposition" des parcs de détente de BON VENT et de PRE ARGENT tout en permettant aux deux gestionnaires concernés de gérer un "outil" performant.

Le Conseil Municipal valide par délibération à l'unanimité la délégation des plages.

DIVERS

Journée de solidarité –

Le Centre de Gestion a donné un avis favorable à notre proposition concernant la journée de solidarité. Le choix proposé au personnel est le suivant :

- . Lundi de Pentecôte travaillé
- . Lundi de pentecôte non travaillé mais récupération possible sur les heures supplémentaires
- . Lundi de pentecôte non travaillé mais récupération sur 1 journée ou 2 demi-journées selon les postes de travail

Le Conseil Municipal valide par délibération à l'unanimité.

Questions diverses

INFORMATIONS

- Remerciements
- Maison du Lac : bureau d'étude Maître de Rêve – visite de M. Lionel Roche
- Compte-rendu réunion de la C.C.L.A.

En raison de son départ pour raisons professionnelles au Japon, M. Jean-Marc LEVEQUE fait part de son souhait de donner pouvoir à des conseillers pour les prochaines réunions.

Séance levée à 23 H 30.

Le Secrétaire de séance,

François MOLTER

Le Maire,

Denis GUILLERMARD